



MaMA EVENT 2017

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE L'ACCREDITATION PRO MaMA

L'ACCREDITATION PROFESSIONNELLE EST SOUMISE AUX CONDITIONS GENERALES DE VENTE CI-DESSOUS :

PROPRIETE ET RESPONSABILITE

Cette accréditation est votre propriété, elle est unique. La revente de cette accréditation est strictement interdite sous peine de sanctions pénales. Vous en êtes responsable même en cas de perte, vol, duplication.

L'accréditation professionnelle ne peut être remboursée même en cas de perte ou de vol, ni reprise, ni échangée sauf en cas d'annulation de l'événement.

L'organisateur ne sera pas responsable des dommages qui surviennent en relation avec et / ou à la suite de cette accréditation professionnelle, à moins que ces dommages ne soient causés par une intention ou une négligence grave de la part de l'organisateur.

N'ACHETEZ PAS D'ACCREDITATION A UN INCONNU, VOUS N'AURIEZ AUCUNE GARANTIE DE VALIDITE.

CONTROLE

Si à la lecture de votre accréditation nous avons besoin de procéder à un contrôle supplémentaire, veuillez-vous munir d'une pièce d'identité comprenant une photo (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte de séjour...).

L'accréditation doit être conservée toute la durée de l'événement.

REGLEMENT INTERIEUR

Le client s'engage à respecter les règles de bonne conduite et il est notamment interdit de :

- fumer dans les salles
- photographier ou enregistrer les concerts, débats et conférences sans autorisation spécifique. Tout appareil de capture audiovisuelle (appareils photos, vidéo, enregistreurs etc.) pourra être refusé à l'entrée
- introduire des objets et produits dangereux (bouteilles en verre, canettes, alcool, objets tranchants ou contondants etc.).

Le dépôt d'objet à l'entrée des salles est aux risques du déposant ; MaMA EVENT n'est nullement responsable en cas de non restitution ou dégradation.

En cas de tournage d'un film, d'une captation audiovisuelle de concert(s), débat(s) et conférence(s), retransmis pour tout ou partie en direct ou différé, le possesseur d'une accréditation professionnelle est averti que son image est susceptible d'y figurer.

MODIFICATION / ANNULATION

En cas de modification de programme, vous en serez informé auparavant.

Le refus de votre inscription à une ou plusieurs activités de networking ne peut pas être un motif de demande de remboursement.

En cas d'annulation de l'événement, l'accréditation est remboursable (prix de l'accréditation hors frais annexes tels que transports, hôtels etc.) sur demande à :

MaMA EVENT – 46 rue Bouret – 75 019 Paris

Tel : 01 42 38 40 40 (date limite fixée au 31/10/2017)